Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 731

Artikel: Journées de Montreux : [1ère partie]

Autor: A.W.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266209

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Anatomie de la Paix *et celui de Mlle Nobs. Chaque fois, nous constatons que ceux qui travaillent pour la paix se divisent en deux groupes utilisant deux méthodes :*

a) *La méthode juridique, si j'ose dire, qui s'efforce d'insérer, selon la procédure habituelle, des réformes et des articles nouveaux dans les législations nationales et internationales.*

b) *La méthode spiritualiste qui s'efforce d'obéir à l'inspiration de quelques personnalités qui ont vécu et agi sur le plan universel et qui appellent à les suivre tous les humains qui sentent comme eux. Ceux-ci, par l'éducation, cherchent à éveiller les cœurs et les consciences. Ceux-là codifient les principes et veillent à l'organisation de leur application.*

Comme nous l'avons vu par quelques citations de Bergson, ces deux tendances sont fondamentales, il faut bien se garder de condamner l'une au bénéfice de l'autre. Sur des plans différents, le travail des ouvriers de la paix est indispensable.

Le rapprochement de ces trois articles n'était pas prémédité, nous sommes persuadée que, prochainement, l'actualité nous fournira d'autres occasions de poursuivre cette étude de l'édification de la paix et d'analyser des propositions concrètes, dont les femmes pourraient s'emparer pour les faire aboutir (avant la fin de l'humanité !).

(Red.).

[1] *La Jeunesse et la Paix du Monde.* Prix 10 ct. le numéro. Adresser les commandes à l'Union Mondiale de la Femme (37, Quai Wilson) ou à l'imprimerie de *La Tribune de Genève* - 42, rue du Stand. Un seul compte de chèques : I. 974.

Alliance Internationale des Femmes

Droits égaux Responsabilités égales

Conférence du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale des Femmes à Stockholm

Pendant les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai, le Comité exécutif de l'Alliance Internationale des Femmes s'est réuni à Stockholm. Mme Bonnevie d'Oslo, Mme Spiller de Londres, Mme von Frenckell-Thesleff de Finlande, Mme Everts-Goddard de Rotterdam, Mme Vischer-Alioth de Bâle et Mme Katherine Bompas, la secrétaire générale de Londres, y ont pris part : Dr Hanna Rydh, la présidente, et Mme Corbett Ashby, la présidente honoraire de l'Alliance ont présidé la conférence.

En premier lieu, Dr Hanna Rydh a donné un récit du voyage au Proche-Orient où elle a, accompagnée de Mme Spiller, séjourné au Caire, en Irak et Iran, en Turquie et en Grèce ; Mme Rydh a ensuite continué son chemin jusqu'en Ethiopie.

A la suite de ce récit, la présidente a souligné la nécessité d'un contact beaucoup plus étroit avec les sociétés féminines qui existent déjà dans ces pays. Elle a trouvé partout des esprits accessibles aux idées de progrès ; dans bien des villes l'accès aux écoles et aux universités est déjà ouvert aux femmes. Mais quel immense champ d'activité dans ces régions où la femme est très souvent obligée de travailler comme une bête de somme, où, dans le domaine de l'hygiène, de la vie sociale et de l'éducation tout est à faire et où il règne presque partout une pauvreté dont on ne se fait aucune idée dans nos pays civilisés ! On souffre d'un terrible manque de nurses, d'infirmiers et d'infirmières, on constate une mortalité très grande parmi les petits enfants. Le chemin qui mènerait à une meilleure situation de la femme, est long et épineux ; mais n'est-ce pas, avant tout, le but de l'Alliance de travailler dans ce domaine, d'aider les femmes qui sont ouvertes aux idées de progrès à gagner de l'influence et du pouvoir, afin d'épauler nos sœurs moins favorisées ?

Les membres du Comité de l'Alliance ont exprimé leur gratitude à Mme Hanna Rydh et à Mme Spiller d'avoir entrepris ce voyage d'orientation et de l'avoir mené à bien au prix d'un grand effort et de tant de fatigues.

Comme deuxième résultat des efforts de l'Alliance, le Comité a pris note, avec satisfaction, que, grâce à ses démarches réitérées, l'Alliance a été reconnue par l'O. N. U. comme société consultative, ce qui promet une certaine collaboration avec l'organisation mondiale, où, dorénavant, l'Alliance peut élever sa voix et gagner peu à peu une certaine influence.

Le Comité a reçu un compte-rendu de son membre à Paris, Mme Andrée Lehmann, qui représente également un succès. Par Mme Lehmann, l'Alliance est entrée en contact et en collaboration avec l'UNESCO, dont le champ d'activité est si étroitement lié avec celui de l'Alliance et avec ses buts ; c'est surtout en recueillant une collection de livres pour les pays dévastés que l'Alliance va commencer sa collaboration avec l'UNESCO.

Pour terminer ce court récit de la rencontre du Comité de l'Alliance Internationale des Femmes à Stockholm, nous voudrions citer ici quelques lignes d'un discours que Mme Corbett-Ashby, la présidente honoraire de l'Alliance, a tenu dans l'Aula d'une de ces magnifiques écoles de jeunes filles que les membres de Stockholm ont bien voulu montrer, devant un grand nombre de jeunes écolières suédoises.

Elle a parlé surtout du fait, que le vote a été donné aux femmes de presque tous les pays du monde civilisé et des devoirs qui en résultent pour les femmes — surtout pour les jeunes femmes. « Les hommes n'ont qu'une profession », a-t-elle dit, « vous en avez deux ; préparez-vous pour les deux : pour celle que vous aurez comme épouse et comme mère, pour celle qui résulte de vos devoirs comme citoyenne. Vous aurez le droit de vote, mais n'oubliez pas, que malgré ce droit, la femme manque encore partout d'influence. Préparez-vous aux professions qui vous donneront cette influence. Dans les gouvernements, dans la politique et dans la diplomatie, les femmes doivent pouvoir élever leur voix. N'oubliez pas — si vous avez plus de droits aujourd'hui et une meilleure position que les femmes avant vous, vous partagez dorénavant la responsabilité. S'il y a beaucoup de misère, s'il y a désaccord entre les pays — et même la guerre — c'est vous qui portez une partie de la lourde responsabilité. Tâchez de vous informer et de vous orientez, occupez-vous de ce qui se passe dans votre pays et dans d'autres pays, entrez en contact avec ceux-là, venez rejoindre notre Alliance Internationale des Femmes, qui vous facilitera ce contact et vous mettra au courant du travail des femmes dans d'autres pays. Et c'est ainsi que vous participerez à l'œuvre de la paix, d'une vraie paix, dont le monde et surtout les femmes du monde entier ont un besoin si urgent ».

F. Beerli.

Journées de Montreux

Les pays qui ont subi la guerre ont fait et font encore des expériences si douloureuses que, partout, des femmes actives et généreuses s'ingénient à les soulager. De tant de maux, il faut au moins tirer un enseignement utile : quels sont les remèdes proposés ? parmi ces remèdes, quels sont les meilleurs ?

Pour répondre à ces deux questions, l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses avait convié des représentantes des pays occupés naguère, à venir faire part des résultats obtenus, afin que puissent être discutés, en groupes d'étude, les problèmes les plus urgents. Ces études devaient amener à voter des résolutions qui seraient proposées à Bruxelles au Conseil International des Femmes, chargé de préparer le Congrès de Philadelphie, en septembre.

Cette rencontre fut une réussite magnifique, de par la qualité des participantes d'abord : la France avait délégué Mme PICHON-LANDRY, présidente du Conseil national des Femmes françaises, Mme COLLET, membre du Haut Comité à la population et à la famille, Mme MAJORELLE, trésorière du Conseil national des femmes françaises, la Belgique avait délégué Mlle JOLY, professeur d'enseignement ménager, qui apportait une conférence de Mme Georgette CISELET, sénateur, empêchée de se rendre en Suisse, la Hollande était représentée par le Dr Christine BADER, médecin à Arnheim, qui assuma seule les soins médicaux pendant les huit mois de siège que subit cette ville martyre, et Mlle FERNIN, professeur de français dans un lycée d'Amsterdam.

Dans le cadre si harmonieusement ordonné par Mlle Krahenbuhl, de l'Hôtel Helvétie, Mmes Jeannet, présidente, et Girod, Dr, initiatrice de la rencontre, secondées par l'Union des Femmes de Montreux, n'avaient rien négligé pour créer l'atmosphère de compréhension réciproque qui ne cessa de règner.

Des heures de détente variées avaient été prévues : ce fut le dimanche soir, une causerie illustrée de projections en couleurs. Lundi après-midi, on s'en fut visiter Chillon. L'une des participantes décrit la visite en ces termes :

« Que dire de l'après-midi passée à Chillon sinon qu'elle sera un souvenir heureux pour toutes celles qui eurent le privilège d'y prendre part ? Quelle belle leçon d'histoire fit le colonel Schmid, conservateur du Château, tout au long de la visite des salles ; il sut si bien faire revivre la figure des châtelains, contant avec humour quelques faits de leur vie et arrêtant notre attention sur tel détail d'architecture ou de décoration particulièrement intéressant. Mais le « clou » de l'après-midi a été la réception offerte par l'Union des Femmes de Montreux dans la Salle des Chevaliers. Drapeaux, fleurs à profusion, tables garnies de friandises donnaient un air de fête joyeuse à cette Salle aux murs ordinairement si froids, air de fête encore réhaussé par les chants de la belle « Vaudoise » en costume. Un moment qui ne s'oubliera pas facilement est celui où, durant la lecture de vers à la gloire de Chillon, une flamme claire monta dans la cheminée immense, alors qu'au dehors un lac « brassant » fortement, battait les murs de ses vagues.

Pas de discours, à part celui du représentant de la Municipalité, mais échange de mots de bienvenue, de reconnaissance, de remerciements, de remerciements surtout à l'adresse de l'Union des Femmes et de sa présidente, Mme Dr Perret, qui par leur dévouement, la chaleur de leur accueil, donnèrent à cet après-midi une atmosphère d'amitié et de charme inégalable. » (S. Br.)

Mardi, l'effectif des participantes fut, soudain, grossi par l'arrivée d'une trentaine de visiteuses de la région du Doubs, qui entendirent une partie des conférences du matin et, sur le chemin du retour, s'arrêtèrent à Vevey pour admirer la pouponnière Nestlé, inscrite au programme.

Il fallut constituer plusieurs groupes successifs pour passer en revue les installations modèles de cette institution. Le soin et la décoration artistique qui ont présidé à tous les détails, pourraient susciter des sentiments d'envie chez celles qui s'efforcent de créer et d'entretenir ailleurs des crèches plus modestes ; mais on considère une entreprise de ce genre comme un exemple qu'on cherche à suivre de son mieux, sans avoir toujours les moyens de l'égaler.

Ensuite, par un temps de rêve, on fut accueilli, pour prendre une collation (et quelle collation !) dans le parc de Mme Perret, présidente de l'Union des Femmes de Montreux. Après qu'eurent été fleuries des déléguées étrangères, d'une gerbe de narcisses aux couleurs de leur patrie respective, il faisait si bon autour des tables, parmi la verdure que personne ne se souciait de rentrer en ville pour entendre la conférence prévue à cinq heures. On décida, alors d'enthousiasme, de ne pas s'arracher à l'hospitalité délicieuse de

Publications reçues

Le ciel permettra-t-il ? Roman par James Hilton. Traduit de l'anglais par Marianne Gagnebin. Edition Jeheber, Genève, Paris.

Ce livre, tout imprégné, au début, de charme et de douceur, enveloppe cependant très vite le lecteur d'une atmosphère de malaise, qui s'intensifiera jusqu'au drame final, auquel seule la dernière phrase du roman apporte un apaisement.

Les caractères sont bien dessinés, en particulier celui de Philippe, cause de tous les malheurs qui accablent ceux qu'il aime, et cela par son ambition effrénée, qu'un complexe d'infériorité ne fait qu'accroître, et par jalousie où déjà, on sent la folie qui le guette et qui risque de mener jusqu'aux plus terribles conséquences une erreur judiciaire.

Les passages consacrés à la politique gagneraient à être élagués. Néanmoins, de la première à la dernière page, jamais l'intérêt ne faiblit, car toujours les observations psychologiques l'éveillent et le soutiennent.

M.-L. P.

Lisa Vale. Roman par Olive H. Prouty. Traduit de l'anglais par Jane Filliger. Edition Jeheber, Genève, Paris.

C'est encore une fois dans l'aristocratie de Boston, dans la famille Vale, riche, estimée, heureuse — du moins ainsi semblait-il — que se déroule ce nouveau roman de Prouty.

Mais la ruine, mais le déshonneur et la désunion menacent ce brillant intérieur familial. Si le vaisseau ne sombre pas, c'est grâce au courage, au dévouement, au grand cœur et à l'intelligence d'une femme.

Récit très attachant, caractères étudiés avec finesse, depuis les intransigeants Vale, mère et fils, imbus de préjugés de caste, jusqu'à Fabia, la jeune fille moderne et à Barry, l'ami des bons et des mauvais jours, et, avant tout, Lisa, bien entendu, vers qui chaque fil de l'intrigue converge.

M.-L. P.

La situation de la femme en Italie

Mme Gobetti, syndic à Turin, est venue nous entretenir de ce sujet, le vendredi 25 avril ; cette conférence avait été organisée par l'Union des Femmes italiennes et l'Union des Femmes de Genève.

La conférencière nous a décrit tout d'abord la part que les Italiennes ont prise aux activités de la Résistance : aide aux prisonniers politiques et à leur famille, sabotage de la production qui fournissait l'occupant, enfin collaboration aux opérations du maquis, comme agents de liaison entre les différents groupes résistants. Elles ont affronté tous les dangers avec un héroïque courage, une trentaine ont été fusillées ou pendues, d'autres torturées ou envoyées dans les camps de concentration.

Aussi, à la libération, après avoir couru des risques égaux à ceux de leurs camarades masculins, nul n'a songé à leur refuser l'égalité politique.

Elles possèdent dans la nouvelle Constitution, exactement les mêmes droits que les hommes. Dès les premières élections, elles ont voté en masse, désireuses de participer à la résurrection de la patrie. (Le taux est de 85 % dans l'ensemble, 95 % dans les régions où l'on se battit.)

Les représentantes des femmes à la Constituante veillent à améliorer le statut féminin, on essaye de réduire la marge qui sépare les salaires des travailleuses de ceux des travailleurs quoique la loi ait proclamé le principe du salaire égal, mais la pratique n'a pas encore rattrapé la théorie. Il en est de même dans les postes administratifs, on n'y trouve pas encore des fonctionnaires femmes, les préjugés sont plus forts que la loi. On a aussi protégé la maternité par des congés obligatoires, et le payement du 66 % du salaire. Le père et la mère jouissent de l'égalité juridique dans la famille.

Dans l'ordre professionnel, elles sont occupées de la manière suivante :

Agriculture, 2 millions et demi.
Usines, 2 millions et demi.
Employés de bureaux, la moitié de l'effectif.
20.000 femmes sont chefs d'entreprises diverses.
21.000 femmes travaillent dans des professions variées.

Malheureusement, le chômage qui s'est développé en Italie menace plus d'une situation féminine, c'est pourquoi l'Union des femmes italiennes travaille à maintenir les positions acquises jugeant que la collaboration féminine a une valeur propre dans la production italienne.

Pour défendre efficacement le statut professionnel des femmes, il faudrait qu'elles aient une meilleure préparation à leur métier, les écoles sont trop peu nombreuses. Manquent aussi des écoles qui formeraient des ménagères, des nurses, des gardes-malades afin que l'éducation et les soins aux enfants dans la famille, ainsi que les soins aux malades, soient assumés avec compétence ; ce sont de grandes tâches qui assurent l'existence de la population, il n'est pas indifférent qu'elles soient mal accomplies. La conférencière nous cita l'exemple de deux colonies d'enfants qu'elle eut à visiter, de par ses fonctions d'adjoint au maire de Turin. Ces deux colonies étaient ravitaillées également en denrées identiques, par l'U. N. R. R. A. Dans la première, des cuisinières improvisées obtenaient un résultat minimum, de mornes repas entraînaient même des troubles digestifs. Dans la seconde, avec les mêmes marchandises, on préparait des repas succulents, accueillis comme une fête par les jeunes convives qui prenaient du poids et de bonnes joues.

Cette expérience vérifiée ici sur une grande échelle, se reproduit en fait tous les jours dans les familles. Combien de mères, disposant des mêmes ressources, ne réussissent pas à en tirer

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
33 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps
École LÉMANIA
LAUSANNE

Mme Perret et de s'installer sous le grand tilleul, pour entendre la causerie de Mme Rossier.

Mais, si nous continuions ainsi à raconter toutes les gâteries dont chacune fut l'objet, on croirait que les journées de Montreux ne furent que vacances et far-niente... Loin de là, on travailla beaucoup. On travailla même si fort que nous nous contenterons de relater, dans ce numéro, les débats ayant trait à la vie politique, nous réservant de parler ensuite des problèmes ménagers et éducatifs.

Les questions féministes furent traitées le dimanche. Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, présenta avec la plus grande netteté « *La vie politique de la femme suisse* » : si, d'une part, sa participation aux affaires publiques est retardée par notre système de démocratie directe, d'autre part, le travail accompli par les femmes elles-mêmes, groupées en multiples associations, ne saurait être sous-estimé, elles ont des représentantes, aujourd'hui, dans de nombreuses commissions officielles.

Mme Pichon-Landry *(Les Françaises dans la vie politique)* fit le bilan des résultats considérables acquis par les Françaises depuis qu'elles peuvent jouir de leurs droits politiques. Elles ont des représentantes dans toutes les commissions du gouvernement et elles ont fait aboutir des réformes de base : égalité des salaires, protection de la famille, statut de la femme, abolition de la prostitution réglementée. Un seul point de leur programme a été mis en échec par la discipline des partis : la lutte contre l'alcoolisme. C'est pour cette raison que de nombreuses femmes renoncent à s'affilier à un parti afin de ne pas être liées par le programme de ce parti et pouvoir défendre les causes féminines.

Mlle Lucienne Joly lut ensuite la conférence de Mme Georgette Ciselet, sénateur *(Le vote des femmes en Belgique)* Les femmes belges qui lors de la première guerre mondiale avaient acquis des droits politiques partiels, électorat et éligibilité sur le terrain communal, éligibilité à la province et aux Chambres, n'ont obtenu aucune amélioration de leur statut après la deuxième guerre où cependant leur participation héroïque à la résistance est reconnue par chacun. Tous leurs efforts tendent à obtenir leur affranchissement complet et elles ont en mains l'argument sans réplique : chaque parti se refuse à franchir le pas décisif, sous prétexte que le vote des femmes favoriserait le parti adverse (pas très différent d'ici, comme on voit !), or deux élections successives ont eu lieu l'an dernier en Belgique, l'une pour élire les municipalités, où les femmes votaient et l'autre pour nommer les représentants à la province, où seuls votaient les électeurs. Dans ces deux cas la proportion des partis n'a pas été modifiée. Par conséquent, les femmes ne font pencher la balance politique ni d'un côté, ni de l'autre.

Qu'on se le dise et qu'on médite aussi chez nous cette expérience !

(à suivre.) A. W. G.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Une école d'orientation

Nous donnons ici, la fin de l'article de Mlle Weigle sur l'école modèle de Skokie où les enfants de 11 à 14 ans essayent *leurs diverses aptitudes dans les divers secteurs de l'activité humaine ;* on *ne les oriente pas, ils découvrent eux-mêmes leur voie.*

J'insiste sur ce dernier point et sur un fait qui m'a frappée à Skokie : les enfants que j'y ai vus, faisaient leur travail avec un tel sérieux que mon intrusion ne les dérangeait nullement. Chaque élève a ainsi la possibilité de se montrer bon à quelque chose, meilleur même que des camarades peut-être mieux doués intellectuellement.

Que fait-on alors des enfants qui ont de la peine à suivre l'enseignement régulier ? Il n'y a pas de « classes de développement » groupant, comme à Genève, les enfants retardés. Les « moins doués » reçoivent une attention particulière ; leur programme est simplifié, allégé (il vaut mieux en faire moins et le faire bien) ; des maîtres spécialisés leur consacrent une demi-heure par jour pour chacune des branches déficientes pendant les semaines ou les mois nécessaires afin de les mettre à même de suivre l'enseignement collectif. Pour toutes les autres branches ou activités, ces enfants prennent part au travail en commun et ne se sentent pas en dehors ni au-dessous des autres.

Je ne puis aujourd'hui vous parler longuement de deux autres caractéristiques de « Skokie Junior High School » : les méthodes actives et concrètes de l'enseignement, et les activités parascolaires, qui doivent faire de l'enfant américain un citoyen libre d'un pays démocratique. Mais je vous dirai en passant que les filles y reçoivent la même éducation que les garçons ! L'école américaine répond aux besoins du peuple américain, à ses conditions de vie : l'enfant passe sa journée presque tout entière à l'école, de 8 h. 30 à 3 h. 30 et parfois au-delà s'il fait partie de l'orchestre ou de la fanfare ; il rentre chez lui pour y aider sa mère au ménage, son père à l'atelier ou aux champs, ou bien pour y jouir de ses loisirs à lire les magnifiques magazines édités pour les jeunes ; à 12 ou 13 ans, il a quelques devoirs à domicile afin de s'entraîner à son travail de l'école secondaire. Mais le centre de sa vie, c'est l'école ; comme ce sera plus tard, l'atelier ou le laboratoire, le lieu de son travail.

En tout cas l'« école d'orientation » est une chose réalisable, puisque déjà réalisée, et une étude plus approfondie nous permettrait d'en saisir mieux encore les résultats positifs pour le développement harmonieux de l'enfant et pour la revalorisation, à ses yeux, de l'école que, chez nous, souvent, il n'aime pas !

Anne Weigle.

Bureau International d'Education

Genève, No 82, accompagné de son supplément bibliographique.

Ce fascicule, du 1er trimestre 1947, contient un article sur « L'institutrice mariée et le droit d'enseigner », puis des nouvelles sur le mouvement éducatif dans le monde, enfin un compte-rendu de l'activité du Bureau.

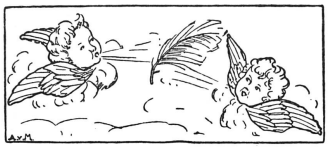

DE-CI, DE-LA

Une femme juriste à Fribourg.

Dans sa séance du 26 avril, le Conseil d'Etat fribourgeois a délivré, pour la première fois, une patente de licenciée en droit à une jeune Fribourgeoise, Mlle Madeleine Droux. Pendant son stage, elle a la capacité de plaider devant les tribunaux inférieurs.

Une aviatrice Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le *Journal Officiel* publie un décret élevant au grade de commandeur de la Légion d'Honneur l'aviatrice *Maryse BASTIE* avec la citation suivante :

« Pilote féminin d'un rayonnement international. Blessée en service aérien commandé en 1940, est entrée de suite dans la lutte contre l'ennemi. Agent de renseignements de haute valeur, a milité dès fin 1940 contre l'effort de guerre de l'occupant. A notamment œuvré dans les régions parisienne et normande. Après avoir été arrêtée par l'ennemi, n'en a pas moins poursuivi la lutte dans les rangs du réseau Darius jusqu'à la libération du pays. A la Libération, a repris son activité aéronautique (3000 heures de vol, une blessure en service aérien commandé). »

Cette promotion comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

(D'après le *Courrier de Genève.*)

Conférence de l'Instruction publique.

Le Grand Conseil de Genève a procédé, le 7 mai, à la nomination des membres parents ou éducateurs de ce nouvel organisme. Voici les résultats que nous trouvons dans la *Tribune de Genève.*

Dépassent au premier tour le cap de la majorité absolue (32 voix) : Mme Charles Rosselet (52 voix), M. Dupont (50), Mme Rosely Ducommun et M. Louis Soldini (48), M. Théodore de Félice (47 voix).

Au second : Mmes Jules Droin (39 voix), Elisabeth Werner-Lachenal (37), MM. Joseph Rivollet (36), Emile Mussfeld (29) et Joseph Miazza (23).

Les quatre candidates nommées figuraient sur la liste du « Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises », nous nous en réjouissons. Nous attendons la nomination des 5 autres membres par le Conseil d'Etat et espérons qu'à ce moment-là, la proportion des membres féminins augmentera.

L'Association intercantonale de la Législation sur le Travail s'est réunie à Genève, la semaine dernière, pour son échange de vues annuel sur tous les problèmes que ce sujet comporte. Les membres de cette association, parmi lesquels se trouvait Mlle Speiser, Dr jur., une collègue bâloise de notre Association des Femmes universitaires, ont profité de visiter le Bureau International du Travail où M. Herz leur fit un exposé sur « Les tâches actuelles du B. I. T. ».

La Maison du Bonheur

Mlle Berthe Bernage, introduite par Mme Ganter, présidente de la Ligue des Femmes catholiques, a parlé, le 5 avril, aux Amis de l'Instruction, devant un auditoire compact de femmes et de jeunes filles qui souhaitaient voir et entendre l'auteur des romans si appréciés, dont l'héroïne « Brigitte » symbolise la Française.

La conférencière nous a entretenues de « la maison », celle de notre enfance à chacun, elle a cherché à dégager pourquoi le souvenir qu'elle laisse en nous est si indélébile et comment il faut l'édifier pour qu'elle enferme le bonheur. De Châteaubriand et Lamartine à St-Exupéry ou Maurois, Mlle Bernage nous a lus les évocations charmantes ou poignantes que tant d'écrivains français ont données du foyer de leur enfance. A feuilleter cette anthologie de la vie de famille, on a découvert peu à peu les qualités nécessaires au bonheur tout simple dont les enfants ont besoin pour se développer sainement : harmonie, oubli de soi, ordre dans les habitudes, discrétion, liberté individuelle relative, respect des jeunes pour les aînés, sympathie pour les idées des jeunes, répartition équitable des corvées. Même le foyer de l'isolée peut devenir un centre de rayonnement, s'il accueille ceux qui ont besoin d'aide et de sympathie.

En un mot la maison la plus humble deviendra la maison du bonheur, à condition d'avoir une âme, mais, pour qu'elle ait une âme, « il y faut une femme oublieuse de soi ». (Bazin.)

Une attention qui ne se démentit pas un instant, des applaudissements prolongés remercièrent la conférencière de son exposé si riche et présenté sous une forme pleine de charme et de netteté.

A. W. G.

A l'Ecole d'Etudes Sociales

L'Ecole d'Etudes Sociales tenait l'autre soir, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. le Dr REVILLIOD. Celui-ci, dans son rapport présidentiel, passa en revue les différentes modifications apportées au programme ; plusieurs cours et séminaires nouveaux ayant été créés récemment. Il insista particulièrement sur les nouvelles conditions d'admission qui entreront en vigueur dès l'automne 1947 : dorénavant, toute élève ne possédant pas un diplôme de fin d'études secondaires ou des titres jugés équivalents, devra passer, avant son entrée à l'Ecole, un sévère examen. D'autre part on exigera qu'elle ait déjà quelques notions de sténo-dactylographie, afin de pouvoir, dès le début de ses études, se consacrer d'une manière approfondie à sa formation professionnelle ; enfin, chaque élève devra prouver son réel goût et ses aptitudes pour le travail social en travaillant 3 mois dans une institution sociale avant d'être admise aux cours théoriques. Ces diverses dispositions ont été prises afin de sélectionner dès le début, des élèves, parfois très jeunes, qui ne se rendent souvent pas compte de ce que représente le travail social. Notons encore que les jeunes gens sont admis dans toutes les sections comme élèves réguliers.

Des autres rapports présentés, retenons l'es-

le même parti. Il importe donc de former au plus tôt d'excellentes ménagères, qui créeront plus de bien-être, de santé et de contentement.

Mais il faut encore que les femmes, après avoir participé à défendre la collectivité, continuent à s'y intéresser, qu'elles sachent regarder au delà du cercle restreint de leurs proches, qu'elles vainquent l'égoïsme familial et que leur sentiment maternel s'amplifie et s'étende à tous les enfants du monde. Ainsi, quand elles auraient au cœur cet amour des enfants des autres, elles sauraient prendre les mesures nécessaires pour empêcher la guerre. Mme Gobetti s'est efforcée, avec feu, de nous faire partager son optimisme. Pourquoi ne pas la croire ? Jadis, les Sabines ont donné cet immortel exemple de se jeter entre leurs maris et leurs frères pour les empêcher de s'entre-tuer. Les Italiennes ont de qui tenir puisque la légende même leur attribue ce rôle de pacificatrices. Nous ne saurions mieux faire que de les suivre.

A. W. G.

Le Lyceum Genevois fête les vers de Mme Cuchet-Albaret

Dans les salons du Lyceum genevois, pleins à craquer, on fêtait le 8 mai, l'œuvre poétique de Mme Emilia Cuchet-Albaret. En quelques mots, Mme Dunant, la présidente du Lyceum, créa l'atmosphère sympathique souhaitée, puis elle donna la parole à Mme Noelle Roger chargée de nous décrire les étapes qui ont marqué la carrière de notre poétesse.

Elle sut admirablement analyser les caractères de chacune d'elles et nous annonça les prochaines. Elle nous découvrit les diverses sources (amour de l'enfant, de la nature, de Genève) où l'auteur a puisé son inspiration pour nous donner tour à tour : Les Fuseaux d'Ivoire, La Flamme sous la Cendre, Le Collier d'Etoiles, Ah ! mon Beau Château !, Heureux qui voit les Dieux, Le Message de la Cité. Chacun de ces volumes fut récompensé respectivement par les Primevères d'argent des Jeux floraux de Toulouse, le prix Amiel, la Médaille de la langue française, le Prix de la Fondation Schiller.

Puis vinrent *Au Pays des Petites Joies, (Le Jardin des Pivoines, Le Verger derrière la Porte, La Route qui s'en va),* qui seront suivis prochainement par *La Route qui revient* et un recueil de légendes.

Au moyen de nombreux exemples judicieusement choisis, Mme Noelle Roger nous fit goûter l'œuvre de Mme Cuchet qui est « un reflet de son âme et de son cœur » et « dont l'esprit divinateur pénètre dans l'intimité des choses ».

Pendant la seconde partie de la soirée, Mme Marguerite Girard et M. Jean Bard nous firent entendre des poèmes que nous croyions connaître mais qui nous apparurent tout neufs tant ils étaient interprétés avec art. Et l'alternance des deux timbres, l'un masculin, qui disait les pièces vigoureuses, puissantes et l'autre féminin, qui disait les poèmes de douceur et de charme, faisait mieux ressortir encore l'étonnante richesse de l'inspiration qui n'est limitée par aucun genre. Des bouquets, des gerbes d'images nous furent offerts, que Mme Cuchet-Albaret a recueillies, au cours des ans, toutes palpitantes d'amour et de foi.

A. W. G.

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 o/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Une Fortune Un Million !
DISTRIBUÉ CHAQUE ANNÉE
EN RISTOURNE ET ESCOMPTE PAR LA Ste COOPÉRATIVE A ses SOCIÉTAIRES

Au Bébé Vevey
Rue d'Italie
M. Pilet.
La MAISON des BELLES LAINES
et des Sous-vêtements de qualité

Mesdames !
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au
Salon de coiffure Robert spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86

Brochures reçues

La *Société suisse d'utilité publique* édite, depuis quelques années, une liste de logements de vacances (avec possibilité de faire la cuisine), sis dans 16 de nos cantons.

L'édition 1947 est en vente au prix de 1.10 fr. port compris. On peut l'obtenir contre remboursement en s'adressant au *Bureau des logements de vacances,* Baererstrasse 46, à Zug (tél. (042) 4.18.34), ou à la *Société suisse d'utilité publique,* Brandschenkstrasse 36, Zurich 1.

Mesdames !
Pour vos fleurs Hirt
4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin